

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 27 JUILLET 2020**

N°: 29/20

**Objet : AVIS PORTANT SUR LE RAPPORT DU BUREAU DE LA METROPOLE –
APPROBATION D'UN AVENANT PORTANT PROROGATION DE LA
CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR
LES PROPRIETES BATIES (TFPB) DU CONTRAT DE VILLE
DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS**

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet
à 18 heures 00

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU
RHONE
ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONNAIS
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare les
Oliviers, Lamanon, Lançon-
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Secrétaire de séance :
Stéphane LE RUDULIER

Date publication/affichage :

05 AOUT 2020

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
21	14	21

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-29-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L 5218-7 ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu la lettre de saisine de la Présidente du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 13 juillet 2020 ;

Vu les projets de rapport de présentation et de délibération ainsi transmis ;

Il est exposé que, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, reprises par l'article L 5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, préalablement à leur examen par le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire est saisi pour avis des rapports de présentation et des projets de délibération satisfaisant aux deux conditions exposées :

- leur exécution est spécifiquement prévue, en tout ou partie, dans les limites du territoire ;
- ils concernent les affaires portant sur le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

Pour ce faire, le Conseil de Territoire émet un avis dans le délai fixé par la Présidente du Conseil de la Métropole. Sauf urgence dûment constatée par l'organe délibérant de la Métropole, ce délai ne peut être inférieur à quinze jours, à compter de la saisine du Conseil de Territoire.

A défaut d'avis émis dans ce délai, l'organe délibérant de la Métropole délibère.

Le Conseil de Territoire reçoit communication des pièces relatives aux affaires qui lui sont soumises. L'avis du Conseil de Territoire ou, à défaut, le document prouvant qu'il a été saisi dans les délais est joint au projet de délibération et est annexé à la délibération de l'organe délibérant de la Métropole.

De surcroît, par délibération n° HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 et selon les dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de la Métropole a décidé de déléguer une partie de ses attributions au Bureau de l'EPCI.

En application, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Martine VASSAL, par courrier en date du 13 juillet 2020, a donc transmis la liste des rapports inscrits à l'ordre du jour du Bureau de la Métropole en date du 31 juillet 2020 et a fixé le délai de consultation à 15 jours.

Le Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, est donc invité à émettre un avis favorable sur le projet de rapport intitulé « Approbation d'un avenant portant prorogation de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du Contrat de Ville du Conseil de Territoire du Pays Salonais », tel qu'il est exposé ci-dessous :

La Métropole Aix-Marseille-Provence porte le Contrat de Ville du Territoire du Pays Salonais, au côté des communes de Salon-de-Provence et Berre-l'Étang. Ce contrat repose sur trois piliers dont celui du Cadre de Vie et le Renouveau Urbain. C'est dans ce dernier, au côté du dispositif de gestion urbaine de proximité, que s'inscrit la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB du Pays Salonais.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200727-29-20-DE Date de télétransmission : 05/08/2020 Date de réception préfecture : 05/08/2020
--

(suite délibération n°29/20)

Conformément à l'article 26 de la loi du 21 février 2014 et à la loi de finances de 2015, le rattachement de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties au Contrat de Ville est confirmé, et il convient de faire bénéficier aux bailleurs sociaux possédant du logement social en quartier Politique de la Ville (QPV), un abattement de 30% de la TFPB (quartiers Politique de la Ville du Territoire du Pays Salonais : Canourgues et Monaque pour Salon-de-Provence, Béalet-Bessons-Mariélie et Centre-Ville pour Berre-l'Etang).

La loi de finances 2019 n°2018-1317 du 28 décembre 2018 a prolongé les Contrats de Ville jusqu'en 2022. Cette prorogation entraîne celle de la géographie prioritaire et des dispositifs et mesures fiscales associés, dont l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties au bénéfice des bailleurs sociaux ayant des résidences en quartiers Politique de la Ville. De ce fait, la convention cadre d'utilisation de l'abattement de TFPB est prorogée jusqu'en 2022.

Par ailleurs, et conformément à l'article 156 de la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 « Egalité et Citoyenneté », les bailleurs sociaux doivent transmettre annuellement aux signataires du Contrat de Ville et aux Conseils Citoyens, les bilans des actions annuelles entreprises dans le cadre du dispositif.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2014-173 du 21 février 2014 qui organise un nouveau cadre d'intervention pour la Politique de la Ville ;
- La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'Egalité et à la Citoyenneté ;
- La loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019 et notamment son article 181 ;
- La signature du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopoie Provence le 2 juillet 2015 sous le n°140\15.
- Le cadre national d'utilisation de l'abattement de la TFPB signé entre l'Etat, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et les associations d'Elus (Villes et Banlieues, Association des Maires de France...) le 29 avril 2015 ;
- La délibération de l'ex Communauté d'Agglomération Salon – Etang de Berre – Durance n° 140/15 du 2 juillet 2015 portant signature du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence 2015-2020 ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La lettre de saisine de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays Salonais du 27 juillet 2020.

**Où le rapport ci-dessus,
Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

Délibère

Article 1 :

Est approuvé l'avenant portant prorogation de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers « Politique de la Ville » du Pays Salonais, ci-annexé.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200727-29-20-DE Date de télétransmission : 05/08/2020 Date de réception préfecture : 05/08/2020
--

Article 2 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cet avenant, et tout autre document y afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- EMET un avis favorable sur le rapport du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence intitulé « Approbation d'un avenant portant prorogation de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du Contrat de Ville du Conseil de Territoire du Pays Salonais ».

- AUTORISE le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant, à signer tout acte et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

- PRECISE que la présente délibération sera notifiée à la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

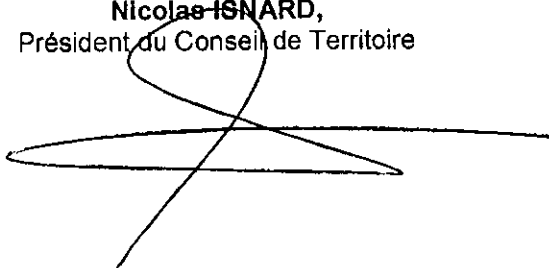
POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-29-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 27 JUILLET 2020**

N°: 32/20

**Objet : CONTRAT DE VILLE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS
APPROBATION DU PROGRAMME ANNUEL 2020
ET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet
à 18 heures 00

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU
RHONE
ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONNAIS
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eygulères, la Barben, la Fare les
Oliviers, Lamanon, Lançon-
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Secrétaire de séance :
Stéphane LE RUDULIER

Le Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eygulères, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : 281 boulevard Maréchal Foch à Salon de Provence, sur la convocation en date du 21 juillet 2020 adressée par Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire et Président de séance.

Etaient présents à cette Assemblée :

Marylène BONFILLON, Jean-Pierre CESARO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Yannick GUERIN, Olivier GUIROU, Nicolas ISNARD, Didier KHELFA, Stéphane LE RUDULIER, Michel MILLE, Franck SANTOS, Marie-France SOURD GULINO, Yves WIGT.

Avalent donné pouvoir :

André BERTERO donne pouvoir à Olivier GUIROU, Pascal MONTECOT donne pouvoir à Franck SANTOS, Christian NERVI donne pouvoir à Philippe GINOUX, Henri PONS donne pouvoir à Nicolas ISNARD, Anne REYBAUD donne pouvoir à Stéphane LE RUDULIER, Michel ROUX donne pouvoir à Marie-France SOURD GULINO, David YTIER donne pouvoir à Marylène BONFILLON.

Date publication/affichage :

05 AOUT 2020

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
21	14	21

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-32-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la délibération n°273/14 du 17 décembre 2014 de l'ex Communauté d'Agglomération Agglopoie-Provence portant exercice de la compétence de la Politique de la Ville ;

Vu la délibération n° HN 006-8078/20/CM en date du 17 juillet 2020 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Conseil de Territoire du Pays Salonais ;

La Métropole Aix-Marseille-Provence porte le contrat de ville du Territoire du Pays Salonais, au côté des communes de Salon-de-Provence et de Berre-l'Etang.

Quatre quartiers sont donc identifiés comme prioritaires pour la Politique de la Ville :

- Les Canourgues à Salon-de-Provence,
- La Monaque à Salon-de-Provence,
- Le centre ancien à Berre-l'Etang,
- Béalet-Bessons-Mariélie à Berre-l'Etang.

S'y ajoutent également le quartier des Bressons-Blazots, une partie des Canourgues appartenant à l'ancienne ZUS des Canourgues, une partie de la commune de Berre-l'Etang correspondant à l'ancienne ZUS de la commune.

Ce contrat repose sur trois piliers :

- Le Cadre de Vie et le Renouveau Urbain,
- L'Emploi et le Développement Economique des quartiers,
- La Cohésion Sociale,

Il a pour ambition de réduire les écarts de développement évidents entre les territoires et les autres parties du Pays Salonais.

Le Contrat de Ville a fait l'objet d'un appel à projets, diligenté en septembre 2019, sur la base des fiches-actions élaborées avec le Contrat de Ville, et qui a permis aux différents porteurs de projets de formuler leurs propositions pour l'année 2020, dans le respect des orientations formulées par l'Etat et les différents partenaires financeurs du contrat.

Pour 2020, la programmation continue de mettre l'accent sur :

- Les publics jeunes : plus de 50% des actions les concernent,
- L'emploi et l'insertion par l'économie : 20% des financements leur sont consacrés,
- Les valeurs de la république, la citoyenneté et la prévention de la radicalisation.

Parallèlement, la Politique de la Ville sur ce territoire a renforcé la cohérence avec le programme de réussite éducative intercommunal, le projet de renouvellement urbain des Canourgues, et les programmes annexes : abatement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les organismes HLM, programmes de prévention, plan de sauvegarde de la copropriété la Mariélie à Berre-l'Etang.

Le Comité de Pilotage du Contrat de Ville a été réuni le 13 février 2020 et a validé :

- d'une part, la totalité des actions éligibles à un financement dans le cadre du Contrat de Ville,
- d'autre part, l'engagement des financements de l'Etat pour ce programme.

Pour l'année 2020, 71 actions ont fait l'objet de dépôt d'un projet, et 67 ont recueilli un avis favorable de la part du comité technique inter-partenarial.

30% des actions sont nouvelles ou ont fait l'objet d'évolutions profondes, gage de la conservation d'une véritable dynamique de développement sur les deux villes concernées. Environ 18% des actions sont par ailleurs communes aux territoires prioritaires des 2015-2020 communes, ce qui démontre une véritable dynamique intercommunale et métropolitaine.

Accusé de réception en préfecture
les 200440082019-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

(suite délibération n°32/20)

Conformément à la loi du 21 février 2014, les organismes HLM possédant un parc dans les quartiers prioritaires contribuent significativement cette année, au financement des actions relevant de ce programme et plus globalement, de la Politique de la Ville.

L'ensemble des actions proposées représente un montant de financement accordé par l'ensemble des financeurs de 785.682 €. La Métropole contribue au financement de ces actions à hauteur de 190.000 €, conformément aux engagements pris au titre du Contrat de Ville du Pays Salonais.

Il convient aujourd'hui de valider le programme d'actions 2020 du Contrat de Ville du Territoire du Pays Salonais, et de décider de l'octroi des subventions correspondantes aux porteurs de projets, afin que les interventions auprès du public puissent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE le programme d'actions 2020 du Contrat de Ville du Territoire du Pays Salonais (figurant en annexe).

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel de chacune des actions, en ce qui concerne les crédits spécifiques « Politique de la Ville », conformément au tableau annexé à la présente délibération.

- DECIDE de l'attribution par la Métropole Aix-Marseille-Provence d'une subvention pour chacune des actions, selon le tableau suivant :

NOM DU PORTEUR	NOM DE L'ACTION	LIEU DE DEROULEMENT DE L'ACTION	MONTANT DE LA SUBVENTION de la Métropole Aix-Marseille-Provence	BUDGET DE L'ACTION
AAGESC	Ma vie d'ados	SALON	5 500	48 800
AAGESC	Parentalité scolarité participation sociale	SALON	5 000	54 205
AAGESC	Smart Lab	SALON	1 500	68 805
ANONYMAL	Classe Art et Numérique Bastide Haute	SALON	3 000	11 340
AGGLOPOLE PROVENCE INITIATIVE (API)	Si j'étais le boss	SALON et BERRE	1 000	30 850
BOMAYE	La dictée pour tous	BERRE	3 000	5 000
BOMAYE	La dictée pour tous	SALON	3 000	15 000
CAVM	Accompagnement des conseils citoyens	SALON	3 500	13 446
CAVM	Aux RDV des arts	SALON	5 000	30 698
CAVM	Des mots sur des maux	SALON	1 000	8 057

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-32-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

CAVM	Fonds de participation des habitants	SALON	2 000	12 574
CAVM	Les jardins du vieux moulin	SALON	6 000	39 701
COURS GALILEE	Prévention de la rupture scolaire	SALON et BERRE	1 200	11 000
EDUCAL	Bougeons en famille	SALON et BERRE	1 000	8 450
ESPRE	Orientation 3 ^{ème}	SALON	6 000	35 300
ESPRE	Stages de préparation à la rentrée	SALON et BERRE	2 000	33 050
FORUM DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Les habitants habillent leur ville	BERRE	2 000	19 760
France PLUS BERRE	Faciliter l'autonomie des citoyens des quartiers prioritaires de la ville de Berre	BERRE	5 000	17 800
GRAINES DE SOLEIL	Accompagnement et insertion par les métiers de l'agriculture	BERRE	5 000	14 659
GRUPE ADDAP 13	Animations préventives en hors temps scolaire	SALON	2 000	12 610
GRUPE ADDAP 13	Chantiers éducatifs rémunérés	SALON	4 000	16 865
IMFP	Concerts jeune public en REP	SALON	4 000	6 300
IMFP	Poursuite sur 3 ans du parcours musical post OAE Saint-Norbert	SALON	3 000	9 350
MDA 13 NORD	Dispositif d'expression des compétences psychosociales à travers le jardin pour favoriser l'accrochage scolaire	SALON	4 000	9 725
MDA 13 NORD	Psy-éduc dans la rue	SALON	10 000	38 677
MDA 13 NORD	Relais ados parents	BERRE	3 000	24 045
MDA 13 NORD	Santé et citoyenneté je m'exprime	SALON et BERRE	1 000	6 425
MAISON DE QUARTIER DU BEALET (MDQB)	Accès au droit en ligne pour tous	BERRE	2 300	15 295
MDQB	Berre express	BERRE	1 000	8 266
MDQB	Eveil des bambins	BERRE	4 000	16 887
MDQB	Jeunes en action	BERRE	5 000	52 419
MOSAIQUE	De l'inclusion sociale à l'égalité citoyenne	SALON	3 000	40 099
MOSAIQUE	Expression jeunes	SALON	8 000	54 473
MOSAIQUE	Ma santé et moi : bien dans mon corps, bien dans ma tête	SALON	2 000	26 301
MOSAIQUE	Mosaik'Mobil	SALON	3 000	30 769

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200727-32-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

MOSAIQUE	Mosaikart	SALON	14 000	48 656
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Rencontres Futsal	SALON	2 000	6 977
PAIS	Sport et insertion : activité physique levier pour l'insertion et l'amélioration de la santé	SALON	3 000	37 800
PILE ET FACE	A dos on n'avance pas ensemble on va plus loin	SALON	1 000	18 690
PILE ET FACE	Jeu après jeu je deviens je	SALON et BERRE	2 500	24 636
PILE ET FACE	Jeu tisseur de liens	SALON et BERRE	2 000	27 350
SALON ACTION SANTE (SAS)	A nos leçons	SALON	5 100	19 500
SAS	En avant les pitchouns	SALON	6 000	12 000
SAS	Pôle éducation à la santé	SALON	7 000	48 180
SAS	Pôle parentalité	SALON	13 000	38 067
SAS	Santé à l'école	BERRE	2 000	14 500
TENNIS CLUB DE BERRE	Fête le mur à Berre	BERRE	3 000	34 650
TRANSPORT MOBILITE SOLIDARITE (TMS)	Accompagnement social des publics QPV de Salon et de Berre vers l'emploi par la mobilité	SALON et BERRE	7 500	55 400
TOTAUX	48 ACTIONS		190 000	1 236 407

- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'Etat Spécial du Territoire du Pays Salonais, chapitre 65, compte 65748.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

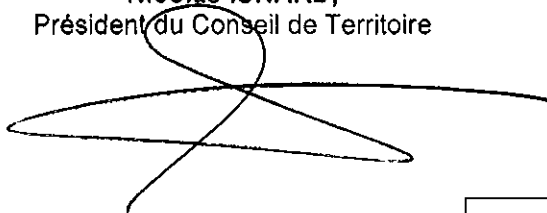
POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en cas le délai de recours contentieux.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-32-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200727-32-20-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020

Volet n° 1

Dispositifs opérationnels

TABLEAU RESTREINT DE PROGRAMMATION 2020

Intitulé de l'action	Porteur	Nouveau / Pour suite / Modification	Dispositifs opérationnels										Intitulé de l'action	Porteur	Nouveau / Pour suite / Modification	Budget Action	Demande pour la Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SAlON DE PT	Part Ville BTRANG LITANG	Part Etat FIV SAlON DE RCE	Part Etat FIV BTRANG LITANG	Part Etat crédits structurels prévisionnels	Part Etat crédits structurels type	Part Etat de territoire	Part Région	Part Département	Part	Num	Observations et avis	Observations	Droit commun Etat	Droit commun Région	Droit commun département	Droit commun ville	Caf	Conseil de territoire	Adresse inconnue	Autres détails										
			Politique de la ville																																					Droit commun									
			Totaux					Politique de la ville																																Droit commun									
ACTIONS SOUTIENNES EN DROIT COMMUN SEULEMENT																																																	
TOTAUX																																																	

Original reçu en
Préfecture de Marseille

le 05 AOUT 2020

Volet n° 4 Pilier cohésion sociale (réussite éducative)

Intitulé de l'action	Totaux					Politique de la Ville							Bailleurs		Décisions et avis	Observations		
	Porteur	Nombre/ Poursuite/ Modalité	Budget Action	Versement Moutique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SALON DE PCE	Part Ville BERRE L'ETANG	Part Etat SALON DE PCE	Part Etat BERRE L'ETANG	Part Etat crédis spécifiques: pensionnés	Part Conseil de services	Part Region	Part Département	Part			Nom	
Parentalité scolaire participation sociale-Salons	AN GSSC	R	54 200	19 500	6 000	1 000	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an
Bien citoyen-Shilim	AN GSSC	R	55 334	16 000	12 000	1 000	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 ans
Vaseo-Salons et Berre	AD/PEP/13	R	32 500	15 000	11 000	4 000	1 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an
Varence familles et prestations	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	R	20 000	4 000	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an
Classe art et numérique: Musée Hantes-Salons	ANONYMAL	R	11 340	10 000	10 000	4 000	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an
Prévention de la rupture scolaire-Salons et Berre	COURS GAILLARD	R	11 000	11 000	11 000	0	0	1 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an
Orientation 3ème-Salons	ESPRIT	R	35 300	24 500	17 900	8 300	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 an

Pilier cohésion sociale (Reussite éducative)

Intitulé de l'action	Total										Politique de la Ville						Bailleurs			Observations
	Porteur	Renouvel/Keurpau/Medline	Budget Action	Demande Patrimoniale Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SACLON DE FCE	Part Ville BERRE LE LANG	Part Etat SACLON DE FCE	Part Etat BERRE LE LANG	Part Etat crédits spécifiques: prévisions	Part conseil de transition	Part Région	Part Département	Part	Non	Decisions et				
Siege de préparation à la rentrée-Salon et terre	ESPRE	R	33 650	17 500	15 500	4 500	1 000	3 000	3 000		2 000		2 000			ATP	1 an			
Concerts jeune public en REU-Salon	IMRP	R	6 500	5 000	5 000	1 000				4 000						ATP	1 an			
Brevet musical et recherche à l'école Saint-Nohert-Salon	IMRP	R	43 800	37 000	0												1 an			
Dispositif d'expression des compétences psychomotrices à travers le jeu pour favoriser l'accrochage scolaire-Salon	MDA 13 NORD	N	9 725	7 760	7 000	3 000				4 000						ATP	1 an			
Santé et citoyenneté Jeune et expatriés-Salon et Berre	MDA 13 NORD	R	6 425	4 420	3 000	1 000	1 000			1 000		0				ATP	1 an			
Chemins de parents-Berre	MEDOB	R	14 944	6 500	6 000		1 500					2 500	2 000	Logement		ATP	3 ans			
Expression Juives et adolescentes entre création et engagement-Salon	MOSAIQUE	N	54 473	16 000	14 000			3 000		8 000		3 000				ATP	3 ans			
Reporteur de développement, formation vers l'actien-Salon	OMIS	R	82 759	29 000	20 000	6 500						3 000	10 500	13 Habitat (5000) Logement (1000) Unifol (2500) Semtisa (2500)		ATP	1 an			

Volet n° 4

Pilier cohésion social (Réussite éducative)

Intitulé de l'action	Porteur	Nouvel/ Pourvus/ Modifié	Totaux				Politique de la Ville						Bailleurs			Décisions et ans	Observations	
			Budget Action	Demande politique Ville	Accord politique Ville	Part Ville SALON DE PCE	Part Ville BERRE L'ETANG	Part Etat SALON DE PCE	Part Etat BERRE L'ETANG	Part Etat crédits spécifiques : provisionnels	Part Conseil de Services	Part Région	Part Département	Part	Nom			
Stances dans le quartier de Camongues-Salon	LES PETITS DEMOUILLEURS	R	15 497	11 000	7 000	1 000									0	6 000 Habitat (3 000) Cahier (3 000) Logement (500)	AF	3 ans
À dos on n'avance pas, ensemble on va plus loin-Salon	PILÉ ET VACE	R	18 690	10 000	8 000	4 000									0	6 000 Logement (2000) Bailleur (4000)	AF	3 ans
Jeu airté Jeu Je deviens Je-Salon et Berre	PILÉ ET VACE	R	24 636	15 500	15 000	2 500									2 500		AF	1 an
En avant les plications-Salon	SALON ACTION SANTE	N	12 000	11 150	10 000	1 000									6 000		AF	1 an
À nos leçons-Salon	SALON ACTION SANTE	R	19 500	18 000	13 000	1 000									5 100			1 an
Temps insertion-berre	FETE LE MOIR BERRE	N	34 659	5 000	5 000										1 000		AF	3 ans
Poursuite sur 3 ans du parcours monté par OAE Saint-Norbert-Salon	IMPP	N	9 950	7 500	6 000										3 000		AF	
Ateliers d'éducation auprès des élèves des centres sociaux-Salon	ATELIER DE LA LANGUE FRANÇAISE	N	4 500	2 400	0										0		AF	avec l'association sans demande de part de la part de la ville
TOTAUX			610 388	303 750	215 800	57 000	7 500	39 000	9 000	0	54 800	0	16 000	32 500				

Totaux		Totaux	
ACTIONS PREENRISSES LES ANNEES PRECEDENTES		Politique de la Ville	
		Bailleurs	

Volet n° 4 **Pilier cohésion sociale (Réussite éducative)**

Intitulé de l'action	Totaux				Politique de la Ville							Rajileurs					
	Porteur	Nouveau/ Poursuite/ Médiane	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SAJON DE PTE	Part Ville BERN L'ETANG	Part Lieu SAJON DE MCI	Part Lieu HERNE L'ETANG	Part Lieu cédés spécifiques prévisionnels	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Part	Decisions et avis	Observations
Intitulé de l'action	Porteur	Nouveau/ Poursuite/ Médiane	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SAJON DE PTE	Part Ville BERN L'ETANG	Part Lieu SAJON DE MCI	Part Lieu HERNE L'ETANG	Part Lieu cédés spécifiques prévisionnels	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Part	Decisions et avis	Observations

Volet n° 5 Pilier Santé/Social (Santé)

Intitulé de l'action	TOTAL							Politique de la ville							Bailleurs				
	Nature	Niveau/Motif	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SASON DE PCE	Part Ville L'ONG	Part Eau SPC PCE	Part Eau BERRE LITRANG	Part Eau autres professionnels	Part Conseil de Territoire	Part Participation	Part Opérations	Part	Part	Part	Non	Détails et avis	Observations
Des amis sur des mini-Salon	CAMVI	R	4 057	6 000	4 000	3 000				1 000									1 an
Accès à la santé des jeunes en insertion les plus éloignés de Droit Commun-Saloon et Berre	MIDA13 NORD	R	18 405	9 048	7 000	9 000	1 000	3 000	0		1 000								1 an
Relais aides parents-Berre	MIDA13 NORD	R	24 945	19 236	9 000	0	3 000		3 000	1 000									1 an
Psy-éduc dans le nord-Salon	MIDA13 NORD	R	38 677	23 970	20 000	7 000		3 000		10 000									1 an
Eveil des bambins-Berre	MIDPB	N	16 887	10 000	4 000					4 000									1 an
Ma santé et moi : J'aim dans mon école, mais dans ma Résidence	MOSAÏQUE	R	26 301	7 500	7 500	5 500				2 000									1 an
Ma santé et moi : J'aim dans mon école, mais dans ma Résidence	SALON ACTION SANTE	R	48 188	13 500	13 000	6 000				7 000									1 an

Intitulé de l'action	TOTALUX					Politique de la Ville							Baillieux		Durée		
	Porteur	Revenu/ Médical	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville	Part Etat IV	Part Etat crédit spécialisé : montant	Part Conseil de territoire	Part Région	Part Département	Part	Part	Mun			
Palis parentalité-Salon																	1 an
	SALON ACTION SANTE	R	38 067	27 000	26 000	13 000											1 an
Salut à l'école Berre																	1 an
	SALON MATION SANTE	R	14 500	7 000	5 000	2 000											1 an
Bougeons en famille Sabon et Berre																	1 an
	EDUCAL	R	8 450	6 050	6 000	2 000											1 an
TOTALUX			279 373	138 404	111 500	43 500	7 000	12 000	3 000	0	46 000	0	0	0	0	0	0

ACTIONS PREENISES LES ANNEES PRECEDENTES

Volet n° 6 - Pilier cohésion social (Prévention Sécurité Accès aux droits)

Intitulé de l'action	TOTAL				Politique de la Ville						Baillieux		Observations			
	Foier	Revue/Présu un/Mobilié	Budget Action	Demande Politique Ville	Part Ville SAISON DE FETE	Part Ville BENEVOLE L'ETAT	Part Etat SAISON DE FETE	Part Etat BENEVOLE L'ETAT	Part Etat crédits spécifiques : pécuniaires	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département		Part	Non	
Recontres Draisin-Salon	OMIS	N	6 077	5 000	4500	2500				2000					AP	1 an
Ma vie à l'école-Salon	AVCEESC	R	48 800	16 000	11000	3500				3500					AP	3 ans
Chantiers Alimentaires éducatifs-Salon	GROUPE ADDAP 13	R	16 845	6 996	7000	1700				4000					AP	1 an
A vélo...Salon	GROUPE ADDAP 13	N	8 610	3 800	2982	2000				0					AP	1 an
Animations préventives en hors temps écoles-Salon	GROUPE ADDAP 13	N	12 610	7 800	5000	2000				2000					AP	1 an
Ateliers de proximité Camourques-Salon	GROUPE ADDAP 13	R	14 046	14 046	14000	1318									AP	1 an
Jeunes en redon-Salre	NIDQB	N	52 419	13 000	13000		3000			5000					AP	3 ans
TOTAUX			160 227	65 042	57482	14000	3000	0	3000	0	14500	0	2000	14092		

ACTIONS PERENISEES LES ANNEES PRECEDENTES

Intitulé de l'action	TOTAL				Politique de la Ville						Baillieux	
	Porteur	Revue/Présu un/Residu	Budget Action	Demande Politique Ville	Part Ville	Part Etat INP	Part Etat crédits spécifiques : pécuniaires	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Non

Volet n° 7 Pilier cohésion social (Culture et Vie en société)

Intitulé de l'action	Totaux				Politique de la Ville							Bailleurs		Décisions et ans	Observations		
	Porteur	Musées /Mobilier	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SALON DE PCE	Part Ville BERRE L'ETANG	Part Etat SALON DE PCE	Part Etat BERRE L'ETANG	Part Etat crédits spécifiques	Part Commune de Terroir	Part Région	Part Département			Part	Nom
Paillier l'antenne des citoyens des quartiers prioritaires de la Ville de Berre-Berre	France PLUS BERRE	R	17 800	14 000	13 000		1 200		6 800		5 000		0	10 000	Loirefin (2000), 13 Habitat (2000), Union Berre (2000), Union Saïas (2000), Région Provence Berre (1000)	AP	3 ans
Peinture de rue-Berre	MDOB	N	18 265	15 000	14 000		3 600		3 000				9 000	Adoma (2400) Logitem (2000)		AP	3 ans
Accès au droit en ligne pour tous-Berre	MDOB	R	15 295	11 000	10 000		3 700		4 000		2 500					AP	3 ans
Berre express-Berre	MDOB	R	8 266	6 000	6 000		1 000				1 000			Union Berre (1000), Région Provence Adoma (2000)		AP	2 ans
Smart lab-Salon	AKGASC	R	68 805	20 000	20 000	0		3 000		1 500		4 000	11 500	13 Habitat (5000), Union Berre (4000), Logitem (2500)		AP	2 ans
La dînée pour tous-Salon	BOMAYE	R	15 000	15 000	13 000	1 000				3 000			9 000	13 Habitat (4000), Logitem (2000), Union Berre (1000)		AP	1 an
La dînée pour tous-Berre	BOMAYE	N	5 000	5 000	5 000		2 000									AP	1 an
Aux ROY jus arts-Salon	GAVM	R	38 698	20 000	20 000	8 000		2 000		5 000			2 000	Semtemp(2000)		AP	1 an
Fonds de participation des habitants-Salon	GAVM	R	12 574	9 100	8 400	4 000				2 000			2 000			AP	1 an

Vollet n° 7 Pliet cohesion social (Culture et Vie en société)

Intitulé de l'action	Porteur	Nouveau /Poursuite /Modifié	Totaux				Politique de la Ville						Bailleurs			Observations		
			Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SALON DE PCE	Part Ville BEHRE L'EVANG	Part Etat SALON DE PCE	Part Etat BEHRE L'EVANG	Part Etat crédits spécifiques : prévisionnels	Part Conseil de Gestion	Part Région	Part Département	Part	Nom		Décisions et avis	
Accompagnement des conseils citoyens-Salon	CAYM	R	13 446	7 400	7 400			3 900		3 500							ATP	1 an
La fabrik des savoirs-Salon	CPNVO	N	3 100	1 500	1 500	1 500		0									ATP	1 an
Jeu vis donc jeu dit-Berre	FORUM DES JEUNES ET DE LA CULTURE	N	6 150	4 000	3 000		1 500										ATP	1 an
Les habitants habitent leur ville-Berre	FORUM DES JEUNES ET DE LA CULTURE	N	19 760	6 000	4 000		2 000		2 000								ATP	1 an
Fonds de participation des habitants-Berre	MDOJB	N	7 379	3 000	3 000		3 000										ATP	1 an
De l'inclusion sociale à l'égalité citoyenne-Salon	MOSAÏQUE	R	40 039	18 500	18 500	15 500		3 000	3 000								ATP	1 an
Mosaïque-Salon	MOSAÏQUE	R	48 656	25 000	25 000	25 000			14 000								ATP	3 ans
Mosaïque mobile-Salon	MOSAÏQUE	R	33 769	15 000	13 000	4 100		3 000	3 000								ATP	3 ans
TOTAUX			301 412	218 500	204 400	31 600	19 000	18 900	17 800	0	51 200	0	23 500	45 400	0			

ACTIONS PERMISEES LES ANNEES PRECEDENTES

Totaux

Politique de la Ville

Bailleurs

Volet n° 7

Pilier cohésion sociale (Culture et Vie en société)

Intitulé de l'action	Totaux				Politique de la Ville				Bailliages		Décluyés et sans Observations						
	Porteur	Musées //Musées	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SAISONNIÈRE	Part Ville BUREAU TERRAIN	Part Etat SAISONNIÈRE	Part Etat BUREAU TERRAIN	Part Etat crédits spécifiques : provisionnels		Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Part	
Intitulé de l'action	Porteur	Musées //Musées	Budget Action	Demande Politique Ville	Accord Politique Ville	Part Ville SAISONNIÈRE	Part Ville BUREAU TERRAIN	Part Etat SAISONNIÈRE	Part Etat BUREAU TERRAIN	Part Etat crédits spécifiques : provisionnels	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Part		

CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2020

Programmation		Fonctionnement			Politique de la Ville						Bailleurs		
Volets thématiques	Budget annex	Demande en politique de la ville	Accord en politique de la ville	Part Ville SALON DE PCE	Part Ville BERRE LEZ BRMS	Part Etat SALON DE PCE	Part Etat BERRE LEZ BRMS	Part Etat crédits spécifiques - prévisions	Part Conseil de Territoire Mèrope	Part Région	Part Département	Part	Nom
Dispositifs opérationnels													
Habitat - Cadre de Vie													
Developpement Emploi													
Reussite Educative	610 388	303 750	215 800	57 000	7 500	39 000	5 000	0	54 800	0	16 000	32 500	
Santé	279 373	138 404	111 500	43 500	7 000	12 000	3 000	0	46 000	0	0	0	
Prevention Sécurité - Accès aux Droits	150 327	65 042	57 482	16 000	3 000	0	3 000	0	18 500	0	2 000	12 982	
Culture - Vie en Société	391 412	215 500	204 400	31 600	19 000	15 900	17 800	0	51 200	0	23 500	45 400	
TOTALUX	1 887 747	971 435	785 682	171 500	45 000	109 000	53 000	0	190 000	0	58 000	159 182	
Financements complémentaires													
Politique de la ville													
Dispositifs				Part Ville de Salon		Partiel FIV		Part Etat crédits spécifiques	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Nom
PRE (Salon et Berre)		234 000		10 000				150 000	84 000				
Plan de l'Inde Discrimination (Salon)		10 000		37 000									
Classe orchestrale (Salon)		37 000		1 200 000									
Changement d'orientation (Salon)		1 200 000		1 200 000									
Enveloppe sup PDEC (Salon et Berre)		90 000						90 000					
ASV (Salon et Berre)		30 000						30 000					
POV (Salon et Berre)		17 500						17 500					
BCP 104 (Salon et Berre)		78 000						78 000					
Adjuiter rials (Salon et Berre)		173 256						173 256					
TEP Riots Programmation (Salon et Berre)		313 818											313 818
TOTALUX		2 133 574		1 247 000				538 756	84 000				313 818
Détail enveloppe complémentaire PDEC													
Politique de la Ville													
Porteurs	Projets		Accord en Politique de la ville	Part Ville		Part Etat FIV		Part Etat crédits spécifiques - montant	Part Conseil de Territoire	Part Région	Part Département	Part	Nom
MDA Nord	Accès à la santé des jeunes et famille (Berre)		15 000					15 000					
Salon action santé	Prévention Santé Mentale (Salon)		15 000					15 000					
Boxing Clubs salariés	Passerelle sport (Berre)		12 000					12 000					
MDDB	En avant vers de nouveau (Berre)		10 000					10 000					
ESPRC	Application Mobile contre le discrimanion (Salon)		15 000					15 000					
Boxing Clubs salariés	Wellcome Park (Salon)		13 000					13 000					
ADAGEC	Vivre ensemble à tous âges (Salon)		10 000					10 000					
TOTALUX			90 000					90 000					

Le Sous-Préfet en Provence
 (Serg) BOUTEYRON